



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

---

## DÉCISION

### N°2018-09-03

---

#### Présents :

**Le Président :** M. François de MAZIÈRES

#### **Les Vice-présidents :**

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN.

#### **Les autres membres du Bureau :**

M. Patrice PANNETIER,  
M. Patrick CHARLES,  
M. Arnaud HOURDIN.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 19

-----

#### **OBJET : Développement économique.**

**Signature d'une convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la Communauté d'agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines et attribution de subvention de 10 000 € au titre de l'opération plate-forme attractivité organisée dans le cadre de la Ryder Cup 2018.**

**Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES le 6 septembre 2018,**

Vu les articles L.5211-10 et L.5216-5-I al 1 du Code général des collectivités territoriales précisant les compétences d'une Communauté d'agglomération et leurs conditions d'exercice et plus spécialement la compétence développement économique ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2010-02-02, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 10 février 2010, relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique et de politique de la ville ;

Vu la délibération n°2017-12-17, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 5 décembre 2017, portant actualisation et consolidation des délégations de compétences du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc au Bureau et au Président ;

Vu le budget de l'exercice 2018 ;

-----

La participation à des événements favorisant le rayonnement à l'international du territoire de Versailles Grand Parc s'inscrit dans la stratégie de l'agglomération menée au titre de sa compétence développement économique.

La Ryder Cup 2018, épreuve internationale de golf professionnel, opposant athlètes européens et athlètes américains se tiendra au Golf National à Saint Quentin-en-Yvelines, site permanent de l'Alstom Open de France et Centre Technique de la fédération française de golf (FFGOLF) du 25 au 30 septembre 2018.

Cet événement constitue une opportunité unique pour le rayonnement territorial à l'international.

Dans ce contexte, une opération d'attractivité est organisée par l'agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines (SQY) en partenariat avec les acteurs participant à la chaîne de valorisation et d'attractivité définie par le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), au rang desquels compte la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP).

L'objectif de cette opération plate-forme attractivité est d'accueillir pendant la durée de la Ryder Cup une centaine de décideurs d'entreprises internationales ayant un projet d'implantation de type centre de Recherche & Développement ou d'ingénierie, plus particulièrement dans quatre thématiques : smart city, mobilité, santé, aéronautique/défense/sécurité. Ces décideurs seront accueillis en format VIP sur la loge de SQY. Ils pourront mieux connaître le territoire, ses atouts, ses perspectives et ses enjeux économiques, notamment au travers des témoignages assurés par les dirigeants d'entreprises déjà implantées (rôle d'ambassadeurs), de visites organisées sur les territoires de Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles Grand Parc et Paris-Saclay et via des démonstrations de produits innovants qui y sont développés.

Il est proposé à la CAVGP d'être partenaire de cet événement durant quatre journées du 27 au 30 septembre.

La convention a pour objet de définir les modalités du partenariat ainsi que les actions de communication et de promotion.

Elle encadre les engagements de SQY et les définit comme suit :

- Mentionner le nom des partenaires comme partenaires officiels de l'opération d'attractivité et apposer leurs logos sur le matériel de promotion,
- Fournir une entrée par jour au partenaire et accueillir sa Direction Générale ou sa présidence,
- Faire mieux connaître les opportunités du territoire.

La CAVGP, quant à elle, s'engage à participer à l'ingénierie de l'opération (programme et parcours invités, présence opérationnelle) et à soutenir financièrement l'événement à hauteur de dix mille euros (10 000 €).

Par conséquent, la décision suivante est soumise à l'approbation du Bureau communautaire.

-----

#### **DÉCIDE :**

- 1) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec la Communauté d'agglomération de Saint Quentin-en-Yvelines dans le but de permettre la participation de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'opération plate-forme attractivité dans le cadre de la Ryder Cup 2018, convention au titre de laquelle la CAVGP apportera une subvention d'un montant de dix mille euros (10 000 €) ;*
- 2) *d'inscrire les dépenses correspondantes sur les crédits du budget de l'exercice en cours, au chapitre 65 : « Autres charges de la gestion courante », nature 6558 « Autres contributions obligatoires », fonction 90 « Intervention économique » ;*

- 3) que Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;
- 4) qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :
- Monsieur le Préfet des Yvelines,
  - Madame la Trésorière Municipale de Versailles.
- 

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : **19**

Nombre de suffrages exprimés : **19**

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

A Versailles, le **10 SEP. 2018**



Pour le Président et par délégation,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Olivier Berthelot".

**Olivier BERTHELOT**

Directeur général des services

